

JACQUES DE RETTE, UN PASSEUR CULTUREL EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE?

Jacques de Rette, a cultural ferryman in physical education and sport?

Jacques de Rette, ¿un barquero cultural en la educación física y el deporte?

Cyril POLYCARPE¹ , Sacha THIEBAUD² , Jean-Jacques DUPAUX³

¹ Université de Bourgogne-Franche-Comté, Laboratoire C3S (Francia)

² Université de Bourgogne-Franche-Comté, Laboratoire C3S (Francia)

³ Professeur agrégé EPS (Francia)

Résumé

Jacques de Rette, connu pour la réalisation et la diffusion nationale de l'organisation de l'éducation physique conçue comme une République des sports au milieu des années 1960 (Vivier, Loudcher 2006), a d'abord mené cette expérience à Calais. Avant cette période, à travers des documents diffusés par ses soins, il expérimente et développe une éducation physique originale, liant un particularisme territorial à Calais et la transformation de l'éducation physique. Dès 1959 par l'intermédiaire des revues EPS et Hyper, Jacques de Rette soumet à la discussion une série d'articles explicatifs de sa proposition afin de les enrichir. Plus tard, ses propositions prendront la forme d'une diffusion ronéotypée. Les idées et expérimentations présentées dépassent largement les principes de l'époque, et encouragent à une professionnalisation de l'enseignant, en tant qu'éducateur. Jacques de Rette prône une rénovation des contenus dans la discipline en mettant en avant la culture, l'autonomie et la responsabilité de l'élève, autant de nouveaux savoirs à dispenser par l'entrée de la santé. La diffusion d'un document ronéotypé questionne les enseignants de la discipline sur un nouveau rôle d'éducateur au début des années 1960. Les enjeux éducatifs définis par l'auteur posent ainsi la question de la place des enseignants et des contenus d'éducation physique, au moment de l'arrivée au pouvoir de la Ve République et du d'une politique sportive affirmée jusque dans les murs de l'école. Ces documents et articles, peu étudiés dans la littérature scientifique (Landry 1988), seront analysés sous le prisme de l'histoire culturelle afin de saisir les processus de diffusion et d'acculturation. L'expérience de Calais constitue le point de départ d'une nouvelle dynamique des savoirs enseignés par Jacques de Rette qui prend alors le rôle de passeur culturel. Il espère ainsi diffuser sa vision sur le territoire national.

Mots-clés: Jacques de Rette, passeur culturel, éducation physique, dossier technique, santé

Abstract

Jacques de Rette, known for the realization and national diffusion of the organization of physical education conceived as a Republic of Sports in the mid-1960s (Vivier, Loudcher 2006), first conducted this experiment in Calais. Before this period, through documents distributed by him, he experimented and developed an original physical education, linking a territorial particularity in Calais and the transformation of physical education. As early as 1959, through the EPS and Hyper magazines, Jacques de Rette submitted a series of articles explaining his proposal for discussion and enrichment. Later on,

his proposals took the form of a mimeographed publication. The ideas and experiments presented went far beyond the principles of the time and encouraged the professionalisation of the teacher as an educator. Jacques de Rette advocated a renovation of the contents in the discipline where he innovated the culture, autonomy and responsibility of the pupil, as much new knowledge to be dispensed through the entrance of health. The distribution of a mimeographed document questioned the teachers of the discipline on a new role of educator at the beginning of the 1960s. The educational issues raised by the author thus raise the question of the place of teachers and the content of physical education at the time of the arrival in power of the Fifth Republic and of the whole sport. These documents and articles, little studied in the scientific literature (Landry 1988), will be analysed under the prism of cultural history in order to understand the processes of diffusion and acculturation. The history of Calais constitutes the starting point of a new dynamic of knowledge taught by Jacques de Rette, who then took on the role of cultural mediator. He hopes to spread his vision throughout the country.

Keywords: Jacques de Rette, cultural facilitator, physical education, technical file, health

Resumen

Jacques de Rette, conocido por la realización y la difusión nacional de la organización de la educación física concebida como República del Deporte a mediados de los años 60 (Vivier, Loudcher 2006), realizó por primera vez esta experiencia en Calais. Antes de este periodo, a través de los documentos que difundió, experimentó y desarrolló una educación física original, vinculando una particularidad territorial en Calais y la transformación de la educación física. Ya en 1959, a través de las revistas EPS e Hyper, Jacques de Rette presentó una serie de artículos en los que explicaba su propuesta de debate y enriquecimiento. Más tarde, sus propuestas tomaron la forma de una publicación mimeografiada. Las ideas y los experimentos presentados iban más allá de los principios de la época y fomentaban la profesionalización del profesor como educador. Jacques de Rette abogó por una renovación de los contenidos en la disciplina donde innovó la cultura, la autonomía y la responsabilidad del alumno, tanto como los nuevos conocimientos a dispensar a través de la entrada de la salud. La distribución de un documento mimeografiado interpelaba a los profesores de la disciplina sobre un nuevo papel de educador a principios de los años 60. Las cuestiones pedagógicas planteadas por el autor plantean, pues, la cuestión del lugar de los profesores y del contenido de la educación física en el momento de la llegada al poder de la Quinta República y de todo el deporte. Estos documentos y artículos, poco estudiados en la literatura científica (Landry 1988), se analizarán bajo el prisma de la historia cultural para comprender los procesos de difusión y aculturación. La historia de Calais constituye el punto de partida de una nueva dinámica de conocimiento impartida por Jacques de Rette, que asumió entonces el papel de mediador cultural. Espera extender su visión por todo el país.

Palabras clave: Jacques de Rette - animador cultural - educación física - expediente técnico - salud

Introduction

Dans le monde de l'éducation physique et sportive, Jacques de Rette est connu pour la mise en place d'une République des sports à Calais au milieu des années 1960 (Loudcher et Vivier 2004 et 2006). Lorsque ce dernier raconte la naissance de cette expérience, il précise "voilà 20 ans que nous enseignons, et très tôt, nous avons été saisis par ce malaise, par l'espèce de décalage entre ce que nous proposons, et les intérêts des enfants" (de Rette 1969, 52). Dès sa sortie de l'ENSEPS en 1948, est évoquée la nécessité d'adapter l'enseignement au monde qui change et de prendre en compte la jeunesse, et sa santé, comme une évidence de reconstruction et de progrès national. En effet, ses voyages à l'étranger notamment en Pologne et au Canada, lui permettent de comparer les situations internationales en cette décennie 1960 avec des conceptions très différentes et qui confirment ses intuitions pour que "l'Éducation Physique accomplisse sa mutation sous peine de devenir une discipline dépassée, puis délaissée par la jeunesse" (de Rette 1969, 53). En nous appuyant sur ses premières contributions publiées dans la revue EPS et de l'Association des anciens élèves de

l'ENSEPS, parue entre 1958 et 1962, nous pouvons mieux comprendre les idées et l'état d'esprit qui anime l'auteur dans sa volonté de rénover l'éducation physique. Face aux références officieuses (*Vers une EP méthodique*, 1949) et officielles de l'EPS (Instructions de 1959), qui imposent une gymnastique construite et fonctionnelle dans les leçons et la poussée d'une EP sportive portée par l'INS puis par l'ENSEPS, Jacques de Rette, quant à lui, tente de convaincre du bien-fondé de sa vision: une éducation physique éclectique qui transmet des savoirs et des connaissances constamment réactualisées à partir de la thématique santé. Ainsi, nous le considérons comme un passeur culturel, selon le concept développé par Jean-Michel Zakhartchouk (1999, 2006). En effet, Simard (2002) affirme que c'est par la pédagogie que l'enseignant arrive à jouer le rôle de passeur, où "par cet effort pour adapter la culture aux besoins et aux capacités des élèves et cet effort pour amener les élèves à faire face aux exigences de la culture". Ainsi, ce concept de passeur culturel procure un rôle précis à l'enseignant, celui de favoriser le dialogue dans sa classe et d'entretenir: "un lien dynamique avec la culture dans toutes ses dimensions, permettant ainsi aux élèves de faire des découvertes, de développer un regard critique et de faire des apprentissages significatifs, puisque culturellement ancrés" (Nadeau 2021). Nous pouvons donc poser la question suivante, pourquoi la santé devient-elle le savoir central de la pédagogie enseignée dans le projet éducatif en EP de Jacques de Rette? Son ambition tient en cette perspective: permettre à la jeunesse de maintenir sa santé tout au long de la vie par une formation liée aux pratiques physiques et aux loisirs sportifs qui les entourent.

Il s'agit de resituer le projet pédagogique de Jacques de Rette, associé à la santé, dans un parcours biographique et dans une œuvre pédagogique plus large durant la décennie 1960. Il expose une conception de l'EPS très avant-gardiste et militante: "L'éducation physique actuelle a effectivement BESOIN d'être: défendue, définie, expliquée, commentée; nous devons, donc, nous considérer comme des militants de l'EP" (de Rette 1958), pour faire connaître le rôle de l'EPS dans la société. Le professeur de Calais encourage les enseignants d'EP à investir le domaine de l'éducation, tant sur le plan scientifique que sur le plan institutionnel de l'administration scolaire.

Ainsi, les publications explicatives de la pensée de Jacques de Rette, au sein de la Revue EPS, puis son dossier technique, imprimé par la suite sous le titre *Entraîne-toi*, invective qui très tôt place l'élève au centre de sa méthode d'apprentissage. Il contribue aux discours exprimés sur le renouvellement de la culture physique et, plus largement, d'une nouvelle représentation de l'être à former. Cet auteur participe ainsi à la mutation du regard porté sur l'élève, la santé, devenant le savoir principal de la discipline scolaire: EPS.

Cet article vise donc à restituer le rôle de Jacques de Rette dans cette décennie des années 1960 de l'EP, où il initie une génération de collégiens et d'enseignants d'EP à de nouvelles manières de penser les contenus et savoirs et la place de sa discipline dans le système éducatif français. En développant cette nouvelle approche, il apporte un nouveau regard sur l'enjeu de l'EP et les formes de disciplinarisation du corps. La biographie herméneutique sera ici employée, selon la définition de Paul Ricoeur, car "*pour comprendre un texte, il faut avoir compris l'œuvre, mais pour comprendre l'œuvre, il faut avoir compris les textes*" (Ricoeur 1975). Cette démarche a pour ambition d'éclairer les transformations collectives qui s'opèrent autour des représentations du corps et des projets d'émancipation qui caractérisent la place de la santé en EP. Grâce à un ensemble d'archives et articles peu exploités, Jacques de Rette se révèle en formidable passeur culturel à l'écoute des attentes des jeunes générations collégiennes du début des années 1960 face à la gymnastique suédoise de Pierre Seurin et à une EP exclusivement sportive.

1. La santé, objet du projet de Jacques de Rette

1.1. Calais, un laboratoire pour le projet de Jacques de Rette

En 1948, Jacques de Rette est classé quatrième au CAPEPS (promotion ENSEP 45-48). L'international universitaire de handball est nommé à Calais. Né en 1925 dans cette ville du nord, il est un élève brillant qui "s'ennuie" (Heluwaert 2009, 440), mais aussi un "mauvais garnement" (de Rette 1958). Après ses études à l'ENSEP (où il sera classé 6e au concours d'entrée et 4e au CAPEPS), il est nommé dans son ancien établissement et "découvre la triste réalité d'une éducation

physique sans équipements proposée à des enfants en blouse et galoches" (Heluwaert 2009, 440). Le projet éducatif de Jacques de Rette ne peut se comprendre sans revenir sur le contexte sanitaire ainsi que les bouleversements socio-économiques après la Seconde Guerre mondiale dans le département du Pas-de-Calais. Le Calaisien Jacques de Rette est affecté au collège de sa ville natale en 1948 (Polycarpe et Dupaux 2021) et est alors confronté aux conséquences de la guerre. La situation économique et matérielle l'affecte profondément, et son projet pédagogique tente d'apporter une réponse aux jeunes. Calais a subi de lourdes pertes civiles, où 23 000 morts civiles (Chovaux 2017) ont été enregistrés par l'ensemble des communes de la région nord-pas-de-calaisienne, mais la crise est tout autant sanitaire. L'indicateur de la mortalité infantile démontre la gravité des faits: 5 % avant la guerre à 77 % à la libération pour la région (Roger 2011 et 2007), atteignant 100 % pour la ville de Tourcoing. En corrélation avec ces chiffres alarmants, les moyennes statistiques des mensurations des adolescents renouent avec les statistiques enregistrées au début du siècle (Chovaux 2017). Ce constat local est observé par le jeune Jacques de Rette. Pour lui, la jeunesse représente l'avenir régional et national. Cependant, cette crise sanitaire est aggravée par d'autres phénomènes: une pénurie alimentaire liée notamment à une crise de main d'œuvre et un secteur agricole dévasté suite aux bombardements réguliers et par l'intensité des combats (Allart 2017). Les infrastructures détruites ou rendues inutilisables font de Calais, détruite à 73 %, la ville la plus touchée au sein du département le plus dévasté sur le plan national (Chélini 2017). Ces difficultés renforcent l'idée d'un désastre sanitaire et posent la question de la reconstruction économique et industrielle de la région et de ces habitants. Pour lui les objectifs de l'EP doivent être envisagés autrement, comme il écrit en 1958: "Je pense qu'actuellement la grande majorité des profs est d'accord sur l'aspect n.º 1 de notre travail qui est la santé" (de Rette 1958). Pour l'auteur, l'EP doit être construite avec et par l'élève. Selon lui, ils doivent comprendre et adhérer aux pratiques physiques qui ne doivent plus être conçues comme une simple exécution mécanique des exercices. Les techniques des corps deviennent pour Jacques de Rette une impérieuse nécessité, mais à partir de nouvelles perspectives éducatives. La santé de l'élève ne passe pas seulement par "l'accroissement des moyens de l'éducation physique" (Loudcher, Vivier, *dernière page tableau* 1989), il est indispensable de tenir compte de ses conditions de vie, de travail scolaire et de son alimentation. En cela, il adhère, selon nous, à la définition de la santé de l'Organisation mondiale de la santé en 1949: "un état de complet bien-être physique, mental et social". Et pour l'auteur, la prise en compte d'autres facteurs est du ressort du professeur d'EPS afin d'adapter les moyens physiques. Le professeur ne doit plus appliquer une méthode, mais construire un programme d'exercices et d'activités adaptés aux manques et aux potentialités de ses élèves. Durant la décennie 1950, les statistiques nationales indiquent que Calais connaît une reprise agricole et économique fortement ralentie en comparaison du territoire national. Cette lente reprise est consécutive à l'absence de matériels en nombre suffisant et qui ne peuvent être palliés par la main-d'œuvre locale en raison du rationnement alimentaire et d'une malnutrition constatée des Calaisiens (Allart 2017). Cette situation laisse apparaître le problème de la surveillance de l'alimentation pour un bon développement des corps et un individu en bonne santé. Toute reprise économique et élévation sociale, mots d'ordre de la décennie 1950 selon les directives des politiques nationales, est difficile dans la région du Pas-de-Calais où les filières industrielles implantées restent dépendantes de l'importation de matière première du territoire, tel que la laine (Chélini 2017) pour la filière textile.

Les conséquences sociales pour le Pas-de-Calais sont accentuées par un classement sur lequel Jacques de Rette prend appui pour son projet. Ce département est classé dans le quart inférieur des départements pour l'équipement des ménages en eau courante, soit le 66^{ème} département, le 84^{ème} pour l'équipement en douche ou baignoire et le 88^{ème} pour l'installation d'un chauffage central. Enfin, l'offre de santé demeure la plus faible de France pour les effectifs médicaux par habitant (Chélini 2017). L'impact de ces chiffres sur la qualité de vie des Calaisiens, et donc leur santé, rejaille sur l'image de sa population, sa qualité de vie, son bien-être et sa santé. Pour Jacques de Rette, cette situation est à associer au niveau d'instruction donné où le Pas-de-Calais est classé 72^{ème} des départements français, 89^{ème} pour la proportion de jeunes possédant un diplôme supérieur au

certificat d'études primaires, 75^{ème} en ce qui concerne l'équipement des ménages en biens durables et 78^{ème} pour le niveau d'épargne. Telle est la spécificité du territoire calaisien qui voit sa reconstruction matérielle, économique et sociale ralentie et avec elle les problématiques sanitaires de reconstruction des corps perdurer et pénétrer les années 1950 de manière relativement exclusive sur le territoire national (Gillet 1975).

1.2. Régénérer les corps, reconstruire le territoire

En 1987, au cours d'un entretien avec Gilles Landry, Jacques de Rette explique que "lancé dans la carrière, pétri de bonnes intentions, je ne tardais pas à déchanter. De réflexion en réflexion, je m'apercevais que le pédagogue peut intéresser avec à peu près n'importe quoi, mais que les motifs qui l'animent ne sont pas forcément eux qui font bouger les élèves" (Landry 1988). Ses observations de la situation sanitaire et sociale de sa région l'encouragent à considérer la prise en compte de l'élève et de sa santé comme indispensables pour mieux le connaître et l'amener à se construire en tant qu'individu trouvant sa place dans ce monde fait de progrès. Selon le jeune professeur, la leçon d'EP, qui a pour finalité l'épanouissement de l'élève, est construite pour qu'il participe et soit actif. Ce projet pédagogique s'inspire certainement des pratiques de l'école nouvelle.

Jacques de Rette est pris en étau entre les instructions ministérielles du 1er octobre 1945, bien qu'elles présentent une finalité hygiénique de redressement et de reconstruction des corps, mais inachevée, selon lui, et la promotion de la santé des élèves avec l'avènement du sport éducatif et des loisirs (Magnane 1964). Ces prescriptions officielles consistent à adapter l'intensité de l'effort à l'état physique de l'élève et visent le développement normal de celui-ci par des exercices de rééducation issus de la gymnastique suédoise, d'exercices de maintien et utilitaires. Pour l'enseignant, cette gymnastique n'a pas pour vocation de répondre à la finalité hygiénique encouragée et à son objectif de santé, mais à une rééducation temporaire des corps. La critique de la "gymnastique de grand-père" (de Rette 1960) est centrée sur la reproduction mécaniciste du mouvement démontré par l'enseignant ce qui la rend déshumanisante. Même si cette éducation physique, encouragée par de nombreux médecins, vise la santé, l'élève n'est pas en mesure d'en comprendre les déterminants afin de construire les conditions nécessaires à sa vie personnelle et tout au long de sa vie. Ainsi, Jacques de Rette encourage l'adaptation pédagogique de l'enseignement aux spécificités territoriales de Calais, notamment par l'avènement des méthodes sportives prônées Maurice Baquet durant la décennie 1950. Cette adaptation serait plus à même de répondre aux objectifs des plans quinquennaux, tant dans le domaine des quotas de production que par la performance demandée en remontant dans les classements des pays industrialisés. Ainsi, de nouvelles valeurs sont encouragées: le dépassement de soi, réduire les inégalités sociales par l'utilité du travail, confortant la conception normative de la santé (Loudcher, Vivier 1999).

L'enseignant calaisien se différencie, en exprimant le souhait d'amener les élèves "à mieux connaître leur valeur physique ainsi que toutes les techniques utiles pour améliorer leur santé afin qu'ils soient toujours en forme" (de Rette 1962a), par une réflexion sur leurs problèmes et par l'acquisition de connaissances théoriques. Cette nouvelle méthode pédagogique est une adaptation à une réalité territoriale observée. Elle propose à l'élève de construire ses savoirs, qui ne sont plus exclusivement des savoir-faire. La praxéologie est encouragée par un bloc technologico-théorique (Chevallard 1997) qui donne sens à l'action de l'enseignant par une mise en œuvre technique afin de répondre à une tâche d'engagement de l'élève.

Chaque chapitre est structuré autour d'"un problème posé en général" (de Rette 1960a) qui constitue l'intitulé de celui-ci et la réponse. Par exemple, le chapitre est ainsi dédié à l'échauffement avec l'intitulé "échauffe-toi" dans lequel l'enseignant insiste sur l'importance du problème abordé, en l'occurrence la nécessité d'un bon échauffement pour sauvegarder son intégrité physique lors de l'exercice. Ainsi, il pose la question du "Pourquoi s'échauffer" où le mélange de la modernité de la société des années 1960 et la mécanique du corps s'emboîte pour illustrer qu'"un bon automobiliste laisse toujours chauffer son moteur avant de mettre sa voiture en route. Pourquoi vouloir faire autrement avec ton organisme et risquer des accidents?" (de Rette 1962a). Ce savoir répond à un

problème posé à partir d'une question simple: "Comment s'échauffer". Jacques de Rette le définit de la manière suivante, "Assouplir toutes les articulations, faire jouer tous les groupes musculaires et plus spécialement ceux qui vont être sollicités, terminer par une course." Le savoir recommandé, ou connaissance distillée, est une aptitude, selon la logique prescrite par les Instructions Officielles de 1959, permettant d'évaluer l'autonomie et le comportement de l'élève face au problème visé. Jacques Rette insiste sur le fait que la qualité de l'échauffement se vérifie visuellement: "Tu dois avoir acquis une légère sudation". L'objectif est de confronter l'élève aux problèmes de sa santé et de lui apporter les savoirs nécessaires pour y répondre. Au sein de trois chapitres du dossier technique, respectivement intitulés: "Surveillance ta santé", "Surveillance ta croissance", "Surveillance ton attitude" (de Rette 1962a), la notion de disciplinarisation du corps revient dans la méthode proposée afin d'amener une autodiscipline de l'élève que l'on peut qualifier de quête de l'autonomie. Cependant, ce conditionnement souhaité légitime la discipline au regard des parents, car il leur propose des messages éducatifs liés à l'alimentation, à l'attitude, à la respiration... Le dossier technique fait donc office de manuel éducatif et disciplinaire pour asseoir l'éducation physique en tant que discipline scolaire: "C'est un enseignement maintenant aussi utile que les autres puisqu'il vise à améliorer et à conserver la santé de vos enfants" (de Rette 1962a). Pour Jacques de Rette, l'EP, où il est à noter qu'il emploie l'acronyme EP et jamais EPS dans toute cette période, est au service de la santé de l'élève.

Ainsi, la prise en compte de la santé de l'élève est un acte de lucidité dans le projet de relever la France en faisant prendre conscience de ce problème à la jeunesse et aux enseignants d'EPS de son département et du territoire national. En effet, il écrit en 1962: "tu dois comprendre que ton corps existe et que tu dois t'occuper de lui... Pour prendre soin de ton corps, pour avoir en main la première condition de la réussite, la santé" (de Rette 1962a). Pour notre auteur, la santé est indispensable à la réussite sociale, car elle permet de faire de son corps un outil au service de son ambition personnelle et de renforcer la justice sociale, valeur républicaine fondamentale de la jeune V^e République. L'objectif de cette méthode est de développer la réussite des élèves en replaçant l'humain au cœur de sa méthode et la place de l'élève dans la leçon: "Bien expliquer que chacun peut réussir dans notre discipline (...) Tout le monde peut arriver à se perfectionner au maximum dans la limite de ses propres moyens et c'est cela qui est important" (de Rette 1960a). Par conséquent, Jacques de Rette considère l'élève dans sa singularité puisque selon lui il existe autant de dossiers techniques qu'il y a d'élèves (de Rette 1962 b), mais cela implique que le statut de l'élève change au sein de la relation pédagogique avec l'enseignant. Par l'enseignement de savoirs et non exclusivement de savoir-faire, Jacques de Rette encourage le développement de l'élève à travers la quête de son autonomie, de devenir acteur de ses apprentissages et à la prise de décision dans l'activité par une co-construction avec l'enseignant, car ce dernier appelle à "la collaboration de l'élève" (de Rette 1960a). Au sein de ce projet, la relation pédagogique verticale disparaît ainsi que son cadre normatif, au profit d'une justice sociale déterminée par la prise en compte de l'élève et de sa santé tout au long de leur vie.

Pour adapter les prescriptions officielles nationales aux spécificités territoriales de Calais, Jacques de Rette doit repenser l'EP et faire de cette discipline un outil au service des problématiques de terrain. Par la publication de deux articles dans la revue EPS (de Rette 1960 b), et plusieurs tentatives mesurées de diffusion de sa méthode, il interroge et sensibilise ses collègues sur le rôle de l'enseignant, celui de l'élève, des parents d'élèves, sur les savoirs à enseigner, sur les objectifs et les finalités de la discipline. Ainsi pour lui, la communauté éducative doit s'élargir aux parents et même à la municipalité. Il intègre des éléments culturels nouveaux dans le champ disciplinaire de l'époque. Comme peuvent en témoigner les contradictions et le déficit de considération pour sa méthode lors de "l'appel aux avis" visible dans la revue *EPS* n.° 61 en juillet 1962, la culture disciplinaire à cette époque semble emprunter une voie différente. Par cette conception, il offre finalement à la discipline et à ses praticiens un autre chemin de modernisation dégagé à la fois du technicisme aliénant qu'il considère comme sectaire (de Rette 1960a) et de la "gymnastique de grand-père" (de Rette 1960 b) faisant de lui un passeur culturel.

2. Les premières propositions de Jacques de Rette: apports et ruptures.

Au bout de dix ans d'enseignement et "d'expériences" (de Rette 1958), il souhaite faire un bilan et d'échanger sur ce que ses "collègues ont tenté et appris" (de Rette 1958). Il publie *Aspects et problèmes de l'Éducation physique* sous forme alphabétique une sorte de dictionnaire pédagogique qui permet, selon lui, d'en faire un outil de travail, alternant sur papier blanc ses expériences et idées personnelles, et sur papier rose des questionnaires qu'il souhaite recevoir pour enrichir ses réflexions. Si le tome 1 recense les thématiques de A à I, un tome 2 – annoncé – ne sera pas publié. Ce document aux dires de l'auteur dans le *Bulletin de l'Amicale des anciens et anciennes élèves de l'ENSEP* n.° 55, atteint une diffusion de 500 exemplaires en un seul mois, certainement grâce au réseau de cette Amicale et de la revue *EPS*. D'ailleurs, le document examiné est accompagné d'une carte de visite sur laquelle Jacques de Rette s'excuse du retard et indique qu'il en est au 3^e tirage: "et tout cela faute d'aide, je ne peux engager à chaque fois que des capitaux modestes et les commandes ont largement dépassé mes prévisions". Ce tirage important, selon nous, montre l'importance de la réflexion des professeurs d'EPS sur leur enseignement et les conditions de leurs pratiques (Laffage-Cosnier & Dupaux 2014), et plus particulièrement la finalité affiliée à l'EP: la santé. Dans le n.° 47 de la revue *EPS* de novembre 1959, un nouveau bilan est effectué, cohérent avec les ventes avancées précédemment: "703 livres vendus, 258 lettres et messages, 154 questionnaires rentrés" (de Rette 1959-3).

Ce document, diffusé à compte d'auteur, ronéotypé, non paginé, sans numéro ISBN, est soumis à l'observation, la critique et l'enrichissement de ses collègues enseignants par l'intermédiaire de la revue *EPS* n.° de juillet 1959 et des bulletins de l'Amicale (1959-1). La centaine de pages qui constitue son opus est préfacé par l'Inspecteur d'Académie, le chef de service de la Jeunesse et des Sports du Pas-de-Calais et par le principal du collège de garçons où il enseigne, Jacques de Rette explique, en prologue, son parcours et ses interrogations. En effet, il souhaite "remettre l'éducation physique au goût du jour" (de Rette 1960-2), car il est indispensable de définir des objectifs et des finalités à cette discipline afin de "replacer l'EP dans le contexte de la société actuelle" (1959-2, 59). Jacques de Rette explicite dans le "dossier technique" mis en vente en 1960, par l'intermédiaire de la revue *EPS* et de la revue *Hyper (Revue de l'Amicale des élèves et des anciens élèves de l'École normale d'éducation physique)*. Au début de ce dossier sont présentés les buts de l'EP, de façon à ce que l'élève comprenne qu'il est un acteur de sa propre formation. La finalité première de l'EP est la santé que les changements rapides de la société moderne mettent à mal. Cet aspect est peu souvent évoqué par les historiens de l'éducation physique.

Contrairement aux autres propositions de contenus (méthode suédoise et ses évolutions notamment vers la psychomotricité, méthode naturelle et méthode sportive) construits par l'enseignant sur des bases théoriques et/ou méthodologiques (Revue *EPS* n.° 34 – Mars 1957, Réflexion sur la leçon d'Éducation Physique, Pinturault 1957), ses propositions s'orientent vers une EPS personnalisée, consciente, voire co-construite avec l'élève. L'auteur fournit donc un cadre d'apprentissage normé à l'élève afin qu'il devienne un acteur de sa propre formation, et tout au long de sa vie. Les titres de chapitre sont souvent exprimés sous une forme impérative à destination de l'élève "Perfectionne-toi librement", "Sois calme, sois énergique"... , sous forme de maxime "Être fort pour être utile", "Être droit pour être en bonne santé"... Parfois le titre propose une étude personnalisée "Étude critique de la respiration" "Étude critique de ton régime" invitant l'élève à faire des relevés de mesures ou de données. Il est à noter que dans le programme mensuel du collège de Calais 1959 présenté dans le document, le mot sport n'apparaît que pour le mois de juin: "Apprends à pratiquer ton sport préféré".

2.1. Le thème de la santé dans ses premiers écrits

Pour Jacques de Rette, l'objectif premier est de rééquilibrer la vie de l'élève par une éducation physique qui fasse appel à la fois à la formation physique, intellectuelle et morale. S'adressant aux collégiens et lycéens, il propose le dessin d'une clé dans lequel est inscrit "je suis en forme donc je réussis physiquement, intellectuellement, DANS LA VIE" (de Rette 1960-3, 3). Cette métaphore,

sous la forme d'une clé pour représenter la santé, a pour objectif de fixer de nouvelles normes à la jeunesse afin de mieux s'adapter à cette course à la production dans laquelle la France s'est lancée à l'apogée des Trente Glorieuses. Jacques de Rette insiste sur la santé pour démontrer que la jeunesse l'a perdue, et propose donc à l'élève, dans le dossier technique, de surveiller sa santé en établissant des courbes de croissance, en surveillant la respiration, etc. Il fournit des informations théoriques, qu'il justifie par des apports scientifiques, dans le but de persuader l'élève et ses parents du bien-fondé de cette discipline.

La santé est le lien qui rassemble les générations pour mieux appréhender le monde moderne et son insertion professionnelle. L'EP a pour fonction d'être une transition entre le savoir reçu et perçu, entre ces connaissances et aptitudes développées par la jeunesse collégienne, dont Jacques de Rette à la responsabilité, et les parents qui vivent la modernité par leur vécu professionnel et celui transmis par leurs enfants. Ainsi, un élève convaincu est un élève qui entretiendra son corps et sa santé. Il est à noter que les seules sciences auxquelles il fait référence sont les sciences physiologiques et médicales, persistances probables de sa propre formation à l'ENSEP. Il intègre les propositions de Pierre Seurin puisqu'un des chapitres s'intitule: "Être droit pour être en bonne santé", mais sa démarche est différente par le rôle que doit jouer l'élève. De son côté, l'enseignant s'investit dans la connaissance de ses élèves et de leurs conditions de vie, car "la matière première de l'Éducateur est l'enfant" (de Rette 1958). Jacques de Rette considère donc l'enseignant d'EP comme un éducateur à part entière, mais en plus il veut qu'il soit un enseignant avec des savoirs constitués. Par conséquent, des questionnaires sont présentés dans *Aspects et problèmes de l'EP* (de Rette 1958) afin d'établir des statistiques sur l'alimentation, les repos et vacances, les conditions de travail en classe et à la maison, les loisirs. Au final, en répondant à ces différents points, les élèves et leurs parents peuvent eux-mêmes évaluer l'équilibre de leur activité et, *in fine*, l'équilibre de leur vie. Ce travail est impossible sans concertation avec les familles. Il est donc, selon l'auteur, indispensable de les informer, dès le début d'année, par une lettre qui expose "clairement, simplement, scientifiquement et pas trop longuement les véritables BUTS de l'Éducation physique" (de Rette 1958). La contribution de Jacques de Rette dépasse le cadre physique de l'enseignement de l'EP. Ainsi, la santé n'est pas acquise par la pratique et l'exposé entrepris en cours; elle doit être construite et assurée par des connaissances, des savoirs que l'élève engrange tout au long de sa scolarité, d'où un document construit qui s'inscrit dans la durée. Le dossier technique en témoigne avec des rubriques classiques comme "contrôle morphologique", "Deviens résistant, fort, adroit", mais Jacques de Rette innove en proposant des chapitres inédits: "perfectionne-toi librement" où l'élève met en projet ses progrès, "L'échauffement", "Prépare-toi aux examens" intégrant la relaxation, etc. L'innovation, que l'on perçoit dans les formulations à l'impératif, se situe dans le fait que l'élève participe de manière consciente à la construction d'un projet de santé le concernant. La base scientifique de l'auteur ne présente en rien une innovation en soi, puisqu'il utilise les savoirs physiologiques et anatomiques enseignés dans les centres de formation (Saint-Martin, Fuchs 2020, 45-63) et notamment à Paris (Froissart 2020, 65-100). À un second niveau, son apport le plus tangible tient au déplacement de ce champ de connaissances, que l'on pourrait qualifier de didactique, dans la sphère de l'élève pour qu'il soit à même de se l'approprier par la mise en place de propositions pédagogiques nouvelles.

Par exemple, la prise en compte de l'alimentation de l'élève et de ses conditions de vie, en remplissant une fiche répertoriant les aliments et boissons consommés aux repas ainsi que ses conditions de travail à la maison lui permet de faire passer des connaissances aux élèves et à sa famille. Par conséquent, l'enseignant a pour vocation de vérifier les données et l'engagement de l'élève en proposant une étude critique de son régime et en formulant l'avis de l'élève, de la sixième et à la troisième, et de ses parents (de Rette 1960-3, 43). Pour lui, l'action éducative de l'EPS doit donc être appuyée et soutenue par les parents qui font ainsi partie intégrante de la communauté éducative. En revendiquant cette démarche innovante, de Rette est bien un passeur culturel au-delà des murs de l'école.

2.2. Un élève acteur de son éducation

La nouvelle éducation physique présentée par Jacques de Rette est une EP sur laquelle l'élève apprend sur la base de propositions de l'enseignant qui l'accompagne. Ce nouvel enseignant est un passeur-accompagnateur de savoirs culturels de son époque. La maîtrise de connaissances théoriques est donc indispensable. En effet, par des fiches préconstruites sur la respiration ou l'alimentation, les élèves obtiennent des performances qu'ils peuvent comparer aux données scientifiques. L'objectif est de responsabiliser l'élève quant à son propre développement et tendre vers une autonomie afin de l'amener à prendre des initiatives et d'en faire des hommes d'action. Sur le plan physique et du bien-être, il recommande les bains d'eau, d'air et de soleil, ainsi que de la relaxation (de Rette 1960-3, 45-52). Un chapitre porte le titre "Tiens-toi droit" (de Rette 1960-3, 53-6) dans lequel il présente les déformations vertébrales, les causes, risques et remèdes. Ainsi Jacques de Rette est en phase avec les évolutions d'une société où se développe la performance des corps, allant jusqu'à interpeller l'élève: "Réfléchis d'abord". La prise en compte de la santé témoigne de la volonté de changer l'EP vers: "une participation active et prépondérante de l'intelligence et de la conscience. L'Homme est un TOUT et le fonctionnement en Education physique doit donner la priorité aux démarches de l'esprit" (de Rette 1960-3, 109). En insistant sur des consignes claires et directives, "Sois calme" et "Sois énergique", Jacques de Rette pousse à la performance pour faire prendre conscience des exigences de la vie moderne nouvelle qui attend les élèves, rejoignant les promoteurs des sports en EPS. Encore une fois, si la proposition des exercices est la même, la démarche est différente par la place accordée à l'élève.

Jacques de Rette fait preuve d'avant-gardisme dans les techniques employées pour impliquer les élèves dans leurs apprentissages scolaires afin de se construire et appréhender cette vie moderne. Cette considération des désirs des élèves participe donc de sa capacité à saisir ce qui peut apparaître comme séduisant dans l'environnement aux yeux de son public. Le développement de la santé du corps au service de l'esprit est assez sensible pour que les élèves du Secondaire, dont il a la charge, fassent écho de cette modernité.

3. Le dossier technique et son utilisation

Au niveau pédagogique, de Rette soumet un "dossier technique" évolutif durant la scolarité, qui doit être tenu par l'élève du collège à la terminale et, plus encore, poursuivi au-delà, dans sa vie professionnelle et de loisirs.

Sa première proposition, qu'il reconnaîtra peu pratique après avoir reçu des avis de collègues (Revue *EPS* 1962, 63), se présente comme une chemise à rabats contenant de nombreuses sous-chemises à thèmes, que l'enseignant pourra distribuer ou créer selon ses choix. Après 1962, Jacques de Rette entre dans une seconde phase, celle de la communication auprès de l'ensemble des collègues d'EPS, de l'établissement scolaire et des parents. Les documents présentés dans la Revue *EPS* n.° 52 constituent une explication des procédures à adopter.

L'enfant confectionne donc son propre dossier technique en incluant ses mesures, ses performances, ses commentaires, ses contributions personnelles (images, textes, articles de journaux) alors que l'enseignant, de son côté, fournit ce qui doit être su et appris. Le rôle de passeur de savoirs et d'apprentissages de la part du professeur est un rôle nouveau, à cette période, au sein du système éducatif. Cette injonction permet d'obtenir l'adhésion du public visé à cette nouvelle méthode d'apprentissage, afin d'y être inclus. D'ailleurs, ce rôle doit être imposé, d'où le recours à l'impératif pour chaque sous-dossier par l'auteur: "respire, relaxe-toi". Pour Jacques de Rette, cette formulation directe est "une forme de dopage psychique" (de Rette 1960-1, 23).

L'objectif est de sensibiliser l'élève à la rigueur des données recueillies afin de poser des statistiques pour rendre scientifique ses données et faire la démonstration de son message. Par exemple dans le sous-chapitre "Échauffe-toi", il précise les buts, le pourquoi, sensibilise l'élève en lui demandant de réfléchir aux types d'accidents qui peuvent lui arriver et propose une pratique avec une évaluation ressentie "vous devez avoir acquis une légère sudation, vous sentir bien, avoir envie

de faire un effort..." (de Rette 1960-3, 63). Pour Jacques de Rette, "l'échauffement libre est le premier pas vers l'entraînement personnel libre" (de Rette 1960-2, 10), celui que l'élève continuera après sa scolarité. "Le D.T. vous laisse votre liberté puisque vous utilisez à votre moment les éléments que nous vous fournissons... Vous avez le loisir de retrancher ou d'ajouter certaines idées qui vous sont chères" (de Rette 1960-2, k). Dès le collège, le début de cette séquence est laissé à la discrétion des élèves, mais seulement après leur avoir donné des règles générales et des moyens pratiques. Dans le Dossier du professeur, de Rette expose que l'enseignant peut demander une participation écrite à l'élève sous forme de recherche.

L'article "Le dossier technique" rappelle "que l'éducation physique n'est pas à sa vraie place" (de Rette 1960-1, 22) parce que le grand public ignore l'EP. Jacques de Rette défend l'idée qu'en éducation physique, il faut enseigner des savoirs et surtout le faire savoir.

Pour Jacques de Rette, l'enseignant doit maîtriser sa communication afin d'échanger, de partager et d'évoquer le sens, les savoirs et les connaissances de sa discipline. Faisant toujours appel à ses collègues pour recevoir des critiques constructives, Jacques de Rette continue d'investir les colonnes de la revue *EPS* avec *Le livre d'éducation physique* (de Rette 1962). Sous cet intitulé anonyme se cache, la citation fort connue: "La gym de grand-père est morte", souvent considérée comme le titre de l'article. Sa démarche n'est pas contre la gymnastique prônée par Pierre Seurin, mais pour la promotion d'une EPS adaptée au monde moderne. Un temps où la productivité fait la puissance et la grandeur des pays lancés dans l'industrialisation. La France se reconstruit, mais surtout elle s'éduque à la performance industrielle: quotas de production, classements, concurrence européenne et occidentale. Le corps est considéré comme un outil qui désormais doit être entraîné et entretenu pour suivre ce rythme imposé par le progrès. L'EPS, discipline scolaire par excellence, doit transmettre des techniques d'entretien corporel et devenir utilitaire pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale. Les retours des enseignants, au sein de la Revue *EPS* par l'intermédiaire de la catégorie des courriers des lecteurs, a permis à Jacques de Rette d'intégrer les nombreuses remarques de collègues et d'en être le relais, en proposant une nouvelle publication aux éditions Bourrelrier. Le dossier technique, transformé en petits livres destinés aux garçons et filles de sixième et cinquième, est donc issu d'une pensée individuelle, mais construite, voire enrichie, par l'œuvre collective et l'implication de collègues d'EP. Jacques de Rette se place en tant que passeur d'idées et fournit un rendu au titre accrocheur, qui invite à la prise de responsabilité et à l'autonomie: "Entraine-toi" (de Rette 1962). Il est à noter que ces derniers devaient aussi être déclinés pour les autres niveaux de classes. Tous les éléments de la première version du dossier technique sont repris, mais le projet n'aboutira pas.

Ainsi, le terme de "passeur" s'emploie pour désigner une personne qui défriche et par extension quelqu'un qui se lance dans une entreprise et qui ouvre la voie à d'autres. Jacques de Rette peut ainsi être considéré comme un passeur qui rend accessible les sports et loisirs à une population qui l'ignore, dès sa nomination à Calais en 1948. Son projet se place face aux courants dominants de la décennie 1950 et qui doivent s'adapter à une ère nouvelle de progrès que représente les années 1960. La publication de 1949, *Vers une EP méthodique*, sous la direction de Pierre Seurin, Laurent Haure-Placé, Roger Marchand et Maurice Sère, œuvre collective à laquelle ont participé Maurice Lagisquet, André Vinot, Robert Mérand, Pierre-René David de l'ENSEP, Maurice Baquet, André Figer, Marcel Gantheret, Louis Charrière, et bien d'autres (Seurin et al. 1949, 3-4), l'ensemble des courants de l'EPS sont représentés, mais de manière verticale. Jacques de Rette prescrit un message plus adapté aux situations locales et individuelles, tout en s'appuyant sur les buts de l'EP réaffirmés par les auteurs qui mentionnent: "il [l'exercice] n'est, en somme, qu'une objectivation de l'effort et c'est surtout l'effort qui compte et qui est éducatif" (Seurin et al. 1955, 4). Le rôle du professeur d'EP prôné par le Calaisien est donc un passeur qui reçoit des savoirs à enseigner, mais qui doit les transmettre aux élèves pour une durée qui dépasse le cadre scolaire. Dès lors, "le problème consiste donc à trouver des séries d'exercices physiologiquement valables par nature..." (Seurin et al. 1955, 4) et c'est le sens du métier d'enseignant. Le problème soulevé est celui des groupements lors de l'EP rationalisée que Philippe Sarreméjane qualifie de "pédagogie du rendement et du contrôle" (Sarreméjane 2000, 13).

En 1958, Jacques de Rette propose donc sept formes de regroupement en début d'année dans une classe en fonction des activités proposées. Cette préconisation valorise la formation par vagues de travail. Ces regroupements, à 2 ou à 3, par équipes, participant à la création de groupes homogènes pour le perfectionnement, pour les épreuves de performance et d'entraînement. Il est en rupture avec la vision de l'EP traditionnelle comme une forme de répétition d'exercices, copiés sur une démonstration le plus souvent, lorsqu'il affirme "la source de l'apprentissage du mouvement c'est le cerveau" (de Rette 1960-2, 15). L'élève doit être acteur de ses apprentissages pour prendre conscience qu'il lui faut s'approprier sa santé et non qu'elle lui soit imposée. Par exemple, à partir de la construction du graphique de sa valeur physique (de Rette 1960-3, 65), l'élève établit une fiche de perfectionnement et projette ses progrès, définit des objectifs que l'enseignant valide (quantité prévue et effectuée, durée prévue et effectuée) et ensuite note ses observations (de Rette 1960-3, 69): "l'élève envisage l'avenir, c'est-à-dire les progrès possibles... Il se définit ainsi à lui-même, et sous notre contrôle, ses OBJECTIFS. Cette partie est rédigée en rouge, pour qu'elle soit bien visible" (de Rette 1969-2,12). L'auteur envisage, donc, une auto-évaluation diagnostique, une analyse des possibles, un projet et un bilan des réalisations. Ce qu'il propose est une forme de pédagogie du projet et du contrat bien avant sa généralisation en EPS dans les années 1989.

La nouvelle éducation physique présentée par Jacques de Rette en 1958 est une EPS dans laquelle l'élève apprend. Si le texte officiel du 20 juin 1959 rappelle que "la valeur éducative de l'exercice" doit déclencher l'intérêt, c'est au professeur de construire la leçon. Et si "des exposés et entretiens vivants et chaque fois que possible illustrés" peuvent se dérouler, il s'agit "d'information", en aucun cas de connaissances ou de savoirs. Pour Jacques de Rette, la maîtrise des connaissances disciplinaires en tant que savoirs théoriques est indispensable. Ainsi, par des fiches préconstruites sur "la respiration", "la relaxation", "l'alimentation" (de Rette 1969-3), les élèves obtiennent des données comparatives entre connaissances médicales adaptées à leur niveau et les mesures effectuées lors des cours. La pratique devient plus motivante dans la mesure où l'élève agit pour lui et sur lui-même, et qu'à terme, il peut en constater les effets, suivre ses progrès. Ces connaissances sont intégrées dans une évaluation terminale calculée à partir d'une "note de travail (c'est à dire, la note qu'il a obtenue dans l'épreuve de démonstration ou d'interrogation écrite" qui compte pour 10 points, à laquelle s'ajoute le total des points obtenus en performance et le classement dans le premier trimestre. Dans sa première publication (1959), Jacques de Rette envisage les épreuves écrites, car "il faut introduire la notion de travail" (de Rette, 1958) et propose en exemple une composition écrite d'un élève de terminale sur un sujet qu'il avait donné en fin d'année (de Rette 1958). Selon lui, une EP qui "s'intellectualise" (de Rette 1958) permettrait de devenir une matière obligatoire dans les examens.

La santé enseignée en cours d'EP valorise l'effort et la performance individuelle pour que chacun puisse trouver sa place dans ce monde changement. Le lancement en 1956 de l'organisation d'un grand cross de la jeunesse et "d'attirer l'attention des pouvoirs publics" (de Rette 1958), peut-être imaginé sur la base du cross de l'Humanité illustre les idées de Jacques de Rette. En effet, 1 100 coureurs dont les scolaires, des jeunes ruraux et des jeunes ouvriers ou de centres d'apprentissage, courent ensemble dans les artères principales de la ville de Calais, où chacun se conforte à soi-même et aux autres grâce à la maîtrise des techniques travaillées. Ce grand cross initie cette jeunesse à la reconnaissance du travail, et aux idées développées par Jacques de Rette en s'inspirant de l'air du temps. Cette preuve de "bonne santé" se perpétue sous le nom de "Grand cross de la jeunesse" à Calais.

Conclusion

Jacques de Rette est un homme de terrain qui a, au départ, peu de réseaux, sinon celui de l'Amicale des anciens et anciennes élèves de l'ENSEP et le soutien de Robert Mérand, son ancien professeur. Pour autant, ce réseau permet de diffuser ses idées malgré les faibles effectifs que compte la discipline (Attali, Saint-Martin 2006). Dans la *Revue EPS* n.° 98 de mai 1969, il relate de manière succincte ce cheminement théorique, dont l'élément déclencheur est son voyage au Canada, en tant que formateur à l'Université durant un an, puis une année comme conseiller du Recteur de

Montréal. Cette expérience l'obligera à théoriser un peu plus ses actions dans son expérimentation pédagogique majeure, la République des sports au lycée de Calais. Dans cet article, la présentation de l'expérience par les témoins montre que Jacques de Rette n'a jamais abandonné ses principes. Il propose un tableau actualisé de "propositions pour une unité d'action pédagogique" (de Rette 1969, 58-9) ainsi qu'une analyse fine de la jeunesse actuelle, du monde moderne et des moyens éducatifs en reprenant les thématiques de ses premiers écrits. Par contre, le sport devient l'unique composant de l'éducation physique: "le but la République des sports de Calais est de promouvoir à la fois un sport de masse et un sport de qualité..." (de Rette 1966, 1) qui permet à tous les élèves de participer.

Selon Pierre Mercier, il manquera à Jacques de Rette la capacité à théoriser, précisant que "c'était son gros point faible" (Mercier 1999, 19-20). De plus, son incapacité à créer un réseau, même plus tard au moment de la République des sports, a été fatale à ses idées (Loudcher, Vivier 2006). Lorsque Pierre Mercier évoque sa participation au stage Maurice Baquet, il écrit "nous étions quelque peu des amuseurs publics qui venaient grappiller" (Mercier 1999, 22-3), selon nous, des fondements théoriques. Il évoque aussi une "espèce d'aristocratie de spécialistes du contenu" (Mercier 1999, 23) alors que ces derniers étaient considérés comme des organisateurs. Se pose une question abordée par Pierre Arnaud dans les savoirs du corps (Arnaud P. 1997): le professeur d'EPS est-il un animateur ou un éducateur? Pour caractériser l'EPS du début des années 1960, M. Attali et J. Saint-Martin écrivent "en prônant les notions de progrès, de rendement et de performance, les enseignants d'éducation physique et sportive s'écartent de leur mission de transmettre un savoir moyen tout en renforçant leur légitimité dans une société marquée par de nouvelles valeurs" (Attali, Saint-Martin 2012, 104). Une question demeure: pourquoi les propositions de Jacques de Rette, publiées au tournant des années 1950-1960, n'ont pas été suivies, encouragées par la profession et les inspecteurs généraux?

Il devient intéressant de s'interroger sur ce basculement d'idées, que l'on peut attribuer aux nouveaux médias vantant les exploits sportifs, à la politique de prestige du général de Gaulle, au moment où Jacques de Rette expose ses conceptions aux enseignants d'EPS entre 1958 et 1962. Si de nombreux témoignages, dans les revues, l'encouragent à persévérer, il est esseulé dans le monde de l'éducation physique. Après son séjour au Québec, sa proposition de République des sports, même si elle reprend une partie du dossier technique, sera diluée dans une période riche en innovation avec l'expérience de Corbeil-Essonnes, les stages Maurice Baquet, les stages de l'Amicale... Il semble que de Rette se soit inspiré du rapport Parent de 1963 (Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province du Québec), paru lors de son séjour au Canada et qui met en place quatre formes de démocratisation de l'enseignement: l'accès à tous, le droit de chacun à la meilleure éducation possible, la démocratisation des administrations scolaires par l'entrée des parents et celle du financement (Rocher 2004). Ainsi, Jacques de Rette s'attarde d'abord à concevoir l'objet de la santé en EP comme démarche à privilégier entre 1958 et 1962, du fait du contexte calaisien; puis, la citoyenneté avec la République des sports en tant que nouveau chantier pédagogique en 1964.

Sources

- David, P.R. (dir.) (1963) *Organisation pédagogique de l'éducation physique et sportive*, Fascicule 1/7, Académie de Lyon.
- De Rette, J. (1958). *Aspects et problèmes de l'Éducation physique*. Tome 1, document ronéotypé, sans date et non paginé.
- De Rette, J. (1959-1). "Aspects et problèmes de l'Éducation physique", *Hyper. Bulletin de l'Amicale des anciens et anciennes élèves de l'ENSEP*, n.° 55.
- De Rette, J. (1959-2). "Le premier symposium d'éducation physique à Varsovie (10 au 12 février 1959)". *Revue EPS*, n.° 46.
- De Rette, J. (1959-3). *Revue EPS*, n.° 47.
- De Rette, J. (1960-1). "Le dossier technique", *Revue EPS*, n.° 52: 22-5.

- De Rette, J. (1960-2). *Le dossier technique. Formule professeur*, 1960.
- De Rette, J. (1962). "Voici le premier livre d'éducation physique pour les élèves et leurs parents", *Revue EPS*, n.° 61: 20-3.
- De Rette, J. (1966). "La République des sports de Calais", *L'éducation physique*, n.°47 (supplément).
- De Rette, J. et al. (1969) "La République des sports", *Revue EPS.*, n.° 98: 49-71.
- Seurin, P., L. Haure-Placé, R. Marchan., M. Sère (1949). *Vers une éducation physique méthodique. Principes généraux – Progression - Programme par périodes - Terminologie*. Bordeaux: Imprimerie Bière.
- Seurin, P., L. Haure-Placé, R. Marchand, M. Sère (1955). *Vers une éducation physique méthodique. Principes généraux et progression d'exercices*. Bordeaux: Imprimerie Bière.

Bibliographie

- Allart, M-C. (2017). La reconstruction agricole du Pas-de-Calais: continuité ou rupture? Dans *Reconstruire le Nord – Pas-de-Calais après la Seconde Guerre mondiale (1944–1958)*, 147-164. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion.
- Arnaud, P. (1997). *Les savoirs du corps*. Lyon: Presses universitaires de Lyon.
- Attali M. et J. Saint-Martin (2006). Essai d'analyse quantitative de l'encadrement de l'EPS entre 1945 et 1981. *Science et Motricité*, n.° 57, 55-66.
- Attali, M. et J. Saint-Martin (2009). *L'éducation physique de 1945 à nos jours. Les étapes d'une démocratisation*. Paris: Armand Colin.
- Attali, M. et J. Saint-Martin (2012). "Le sport dans l'enseignement de l'éducation physique et sportive française durant les années 1960", *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], n.° 50-1. URL: <http://journals.openedition.org/ress/1160>.
- Chélini, M-P. (2017). "Les étapes de la reconstruction matérielle du Nord – Pas-de-Calais (1945–1958)". Dans *Reconstruire le Nord-Pas-de-Calais après la seconde guerre mondiale (1944 - 1958)*, 129-146. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion.
- Chevallard, Y. (1997, avril). *Les savoirs enseignés et leurs formes scolaires de transmission: un point de vue didactique*. Communication au colloque international Savoirs scolaires, interactions didactiques et formation des enseignants.
- Chovaux, O. (2017). "Reconstruire les corps et les esprits au lendemain de la Seconde Guerre mondiale: l'enseignement de l'éducation physique dans les écoles élémentaires de l'académie de Lille (1944–1958)". Dans *Reconstruire le Nord – Pas-de-Calais après la Seconde Guerre mondiale (1944–1958)*, 181-194. Villeneuve d'Ascq: Presses universitaires du Septentrion.
- Froissart, T. (2020). "L'Institut d'éducation physique de l'Université de Paris. L'articulation de projet médico-sportifs et éducatifs". Dans *Former les enseignants d'EPS en France au XXe siècle*, sous la direction de J. Fuchs et J-N Renaud, 65-100. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Gillet, M. (1975). *La qualité de la vie dans la région Nord-Pas-de-Calais au XXe siècle*. Villeneuve d'Ascq: Universitaires du Septentrion.
- Laffage-Cosnier, S. et J-J. Dupaux (2014). *La mesure de la valeur physique et de la performance en Éducation Physique de la Restauration à nos jours* [mise en ligne le 15 octobre 2014] [enregistrement vidéo] in Projet Demeny. Consulté le 02 Août 2020. http://projet-demeny.univ-fcomte.fr/index.php?page=mesure_
- Landry, G., (1988). " Jacques de Rette ou la République des sports". Dans *L'Éducation physique et le Sport en France de 1958 à 1969*, Andrieu G. (dir.). Paris: Paris X Nanterre.
- Loudcher, J.-F. (2004). "Jacques de Rette et la République des sports", dans *Sport et fédérations affinitaires*, P.-A. Lebecq (éd.). Actes du colloque de Cergy-Pontoise, octobre 2002, Carrefour du Sport. Paris: L'Harmattan.
- Loudcher, J. et C. Vivier (2006). " Jacques de Rette et les Républiques des sports: une expérimentation de la citoyenneté en EPS (1964-1973)". *STAPS* 3, n.° 73: 71-92.
- Magnane, G. (1964). *Sociologie du sport. Situation du loisir sportif dans la culture contemporaine*. Paris: Gallimard.
- Mercier, P., (1999). "La république des sports de Calais", in *1945-1995. L'EPS face au sport. 15 acteurs témoignent*, G. Couturier (dir.). 12-24. Paris: Centre EPS et Société.
- Nadeau, A., (2021). "Conceptions d'enseignants du primaire sur leur rôle de passeur culturel: effets de dispositifs d'intégration de la dimension culturelle à l'école québécoise". *Recherches qualitatives* 40, n.° 1. <https://doi.org/10.7202/1076350ar>

- Polycarpe, C. et J.-J. Dupaux (2021). "Jacques de Rette avant la République des Sports (1958–1962), un terreau de promesses", *STAPS*, n.° 133: 91-101. <https://doi.org/10.3917/sta.133.0091>.
- Ricoeur, P. (1975). *La Métaphore vive*. Paris: Seuil.
- Rocher, G. (2004). "Un bilan du Rapport parent: vers la démocratisation". *Bulletin d'histoire politique* 12, n.° 2: 117–128. <https://doi.org/10.7202/1060694ar>.
- Roger, P. (2007). Les grèves de 1953 dans le Pas-de-Calais. *Revue du Nord* 369, n.° 1: 105-138. <https://doi.org/10.3917/rdn.369.0105>
- Roger, P. (2011). Les grèves de 1947 et 1948 dans le Pas-de-Calais, déroulement, violence et maintien de l'ordre. *Revue du Nord* 389, n.° 1: 133-180. <https://doi.org/10.3917/rdn.389.0133>
- Saint-Martin, J. et J. Fuchs (2020). Le second souffle des instituts régionaux d'éducation physique et sportive (IREPS). Les rapports Andreu de 1963 in *Former les enseignants d'EPS ne France au XXe siècle, J. Fuchs, J.-N. Renaud, 45-63*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Sarreméjane, P. (2004). *L'EPS depuis 1945 : histoire des théories et des méthodes*. Paris: Vuibert.
- Simard, D. (2002). "Comment favoriser une approche culturelle de l'enseignement?". *Vie pédagogique*, n.° 124, 5-8.
- Zakharouchouk, J.-M. (1999). *L'enseignant, un passeur culturel*. Paris: ESF.
- Zakharouchouk, J.-M. (2006). *Transmettre vraiment une culture à tous les élèves: réflexion et exemples pratiques*. Amiens: Centre régional de documentation pédagogique.

ORCID

Cyril POLICARPE  <https://orcid.org/0000-0003-3063-4306>

Sacha THIEBAUD  <https://orcid.org/0000-0003-2353-5668>